



## L'inde passe à l'interdiction de fumer

Rubrique : actualités - Date : lundi 6 octobre 2008

---

Fumer dans tous les lieux publics en Inde est de nouveau interdit à compter de jeudi, cinq ans après une première législation anti-tabac draconienne mais peu respectée.

Le tabagisme en Inde, peuplée de 1,1 milliard d'habitants, devrait tuer un million de personnes par an dans les années 2010, représentant environ un décès sur dix dans le pays, selon une étude publiée en février par le New England Journal of Medicine aux Etats-Unis.

L'Inde compte 15% des malades du tabagisme dans le monde. Et 900.000 personnes meurent chaque année d'affections liées au tabac, selon le ministère de la Santé, dont le système d'assurance-maladie ploie sous 300 milliards de roupies par an (5 milliards d'euros) de coûts pour les soins.

Du coup en 2003, les autorités avaient déjà interdit le tabac dans tous les lieux publics &mdash;notamment les bureaux&mdash; toute publicité directe et la sponsorisation des événements sportifs par des marques de tabac.

Deux ans plus tard, le gouvernement avait interdit la diffusion de films et programmes télévisés indiens et étrangers, montrant des fumeurs, des paquets de cigarettes ou des publicités pour le tabac. Chaque scène où un acteur apparaît avec une cigarette doit être effacée par les chaînes de télévision.

Satisfaites de cette législation draconienne, les associations anti-tabac se plaignaient des ratés de son application dans les restaurants, discothèques ou hôtels.

Personne ne mettait la pression sur le responsable du lieu public pour faire respecter la loi, a expliqué Braj Kishore Prasad, fonctionnaire du ministère de la Santé et rédacteur de la nouvelle législation.

L'application de cette loi à partir de jeudi &mdash;jour de l'anniversaire du Mahatma Gandhi, qui ne fumait pas, ne buvait pas d'alcool et était végétarien&mdash; a été élargie aux campus universitaires, bars, discothèques et restaurants et des vigiles anti-tabac sont censés verbaliser les fumeurs contrevenants (200 roupies, environ 3 euros).

Les gens pourront continuer de fumer chez eux, en voiture, dans la rue et dans certains parcs.